

M. Raphaël SCHELLENBERGER
Député du Haut-Rhin

M. Alain GRISET
Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Relance, chargé des Petites et moyennes entreprises
139 rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 28 janvier 2021

Références : RS/LE



Monsieur le Ministre,

La fermeture prolongée des restaurants, des bars et des cafés, tout comme le sévère ralentissement de l'activité observé dans l'hôtellerie, place dans une situation économique dramatique les entreprises spécialisées dans le commerce de gros de boissons à usage de ces établissements CHR.

Invité à échanger, cette semaine encore, avec des distributeurs de boissons situés dans mon département, je me fais ici le relais de leurs graves préoccupations quant à l'avenir de leur profession en l'absence d'aides renforcées apportées par l'Etat. La fermeture des établissements CHR entraîne directement des pertes de chiffre d'affaires extrêmement lourdes pour nos distributeurs de boissons, représentant jusqu'à -90% pendant les deux périodes de confinement vécues en 2020.

Aussi, l'intégration de ces entreprises spécialisées dans le commerce de gros de boissons à usage des établissements CHR au secteur S1, leur permettant d'accéder aux aides renforcées à destination des secteurs les plus touchés apparaît indispensable, et parfaitement cohérente au regard du lien direct particulièrement fort entre les activités de commerce de gros de boissons et celles des établissements CHR actuellement largement fermés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations distinguées.



Raphaël SCHELLENBERGER